



REGLEMENT DU STAGE, DU MEMOIRE ET DE LA SOUTENANCE **Parcours Banque Finance Assurance (BFA)**

Le Master ne peut être délivré que si l'étudiant effectue un stage, ce stage donnant lui-même matière à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

Le stage

Chaque étudiant doit effectuer obligatoirement un stage dans le cadre du Master MBFA. Un stage de 3 mois minimum et de 6 mois maximum est réalisé dans une entreprise (une banque, une institution internationale, une compagnie d'assurance, une société de gestion ou d'investissement, etc...). Il permet l'application des compétences acquises durant les études supérieures. Un tuteur professionnel est désigné pour chaque étudiant dans la société qui l'accueille. Un tuteur universitaire est désigné parmi les enseignants-chercheurs.

La mission de stage, qui peut porter sur l'étude spécifique d'un nouveau produit financier, l'analyse de l'impact d'une réglementation, d'un nouvel état du marché, l'amélioration d'un logiciel, ou d'une procédure (affinement d'une mesure de risque)..., est validée par l'équipe pédagogique du Master. L'étudiant doit communiquer le thème de la mission de stage, sa durée, les dates de début et de fin de stage, ainsi que le nom du tuteur professionnel désigné dans son institution d'accueil. Si le stage est accepté, l'étudiant remplit un formulaire de convention de stage retiré au service des stages. La convention est alors signée par un membre de l'équipe de direction du Master.

La recherche du stage est effectuée par chaque étudiant du Master. Elle implique la rédaction d'un curriculum vitae et de lettres de motivation. Les étudiants peuvent s'adresser au service des stages et bénéficier des ateliers de recherche d'emploi pour en perfectionner la rédaction. Le service des stages propose des conseils aux étudiants (élaboration du projet professionnel, stratégies de recherche d'emploi, connaissance des métiers et des secteurs accessibles, rédaction des CV et lettres de motivation, préparation des entretiens d'embauche...).

La notation de la mission de stage est réalisée par le tuteur professionnel. Les critères de notation retenus reflètent l'apport de la mission de stage -notamment la création d'outils exploitables par l'entreprise-, la maîtrise de savoirs faire, mais aussi les capacités d'intégration de l'étudiant, sa contribution à l'équipe, son sens des responsabilités, sa rigueur ou sa disponibilité.



Le mémoire

Durant son stage, chaque étudiant du Master doit rédiger un mémoire de fin d'études développant une problématique étudiée au cours de la mission du stage et qui soit compatible avec le contenu du cursus. Dans le cadre de la rédaction de leur mémoire à orientation professionnelle, les étudiants bénéficient à la fois d'échanges avec le tuteur professionnel et avec le tuteur universitaire.

Le choix du sujet doit être conforme à la formation et s'effectuer en considérant les possibilités d'élaboration d'une problématique utile à l'institution d'accueil. L'objectif est d'apporter une expertise utile et innovante à des praticiens qui attendent un point de vue nouveau ou des méthodes différentes dans le traitement d'une question généralement assez resserrée, et non traitée faute de temps. Il doit ressortir une véritable plus-value à la lecture du mémoire, tant en termes d'analyse du sujet que des propositions qui peuvent solutionner certains aspects reliés à la problématique.

Le sujet du mémoire doit faire l'objet d'une description développant la problématique, proposant un plan et une première bibliographie. Ce projet devant être compatible avec les objectifs fixés et le niveau du Master.

La rédaction du mémoire est une réponse à la problématique choisie. La démonstration peut reposer sur une décomposition en deux ou trois parties, décomposées elles-mêmes en sections et paragraphes. On y trouvera :

- un exposé de la littérature afférente au sujet,
- une mise en lien avec la question soulevée dans le cadre de la mission,
- un exposé de la méthodologie,
- le test de différentes hypothèses ou pratiques,
- des applications empiriques et la présentation de résultats obtenus, voire de recommandations.

Le mémoire est remis au plus tard 10 jours avant la programmation de la soutenance : (1) sous format pdf au secrétariat pédagogique ; et (2) sous format papier à chacun des tuteurs (donc deux exemplaires papiers). Le planning est le suivant :

- Octobre à mars : recherche du stage
- Au plus tard en mars : validation des missions de stage et signature des conventions
- Avril : début du stage
- Mai- juin : remise des problématiques de mémoire et validation des sujets par l'équipe pédagogique (au minimum par les deux tuteurs)
- Juin- août : rédaction du mémoire, échanges avec les deux tuteurs.
- Septembre : remise des mémoires aux tuteurs & secrétariat, notation du stage et programmation de la soutenance.
- 30 septembre au plus tard : fin du stage.
- 15 octobre au plus tard : soutenance du mémoire devant le jury comprenant les tuteurs.

Ce calendrier vise à permettre le bon déroulement du jury de fin d'année programmé en octobre.



La soutenance

La soutenance de mémoire est organisée en septembre/octobre devant les tuteurs universitaire et professionnel. La présentation orale de l'étudiant dure environ vingt minutes (introduction et plan inclus) et s'appuie sur la présentation de diaporamas Power Point ou pdf. Plutôt que de proposer un résumé du mémoire, il peut être pertinent de proposer une mise en perspective de la problématique ou d'exposer des prolongements des résultats obtenus. Le jury expose ensuite ses remarques et pose des questions au candidat.

La notation

La notation de ce travail universitaire est réalisée conjointement par les tuteurs professionnel et universitaire. Le traitement du sujet (problématisation, appropriation de la littérature liée au sujet et sélection des références bibliographiques pertinentes, compréhension des concepts théoriques sous-jacents, structuration de la démarche, utilisation d'outils informatiques et documentaires, compréhension des enjeux, partis pris méthodologiques, recueil de données empiriques...), les qualités rédactionnelles de l'étudiant et le potentiel de valorisation du mémoire par l'entreprise (rédaction de recommandation...) sont les critères d'évaluation retenus. Le mémoire de Master est donc aussi un travail qui donne l'occasion à l'étudiant de démontrer qu'il est capable de structurer et de rédiger un projet académique et qu'il a compris et assimilé les connaissances acquises au cours du Master.

Le tuteur professionnel attribue une note pour le stage. Lors de la délibération de soutenance, les tuteurs attribuent une note de mémoire et une note de soutenance.

Les poids dans la note finale sont les suivants :

- note de stage 40%
- note de mémoire 40%,
- note de soutenance 20%

La moyenne ainsi obtenue forme la note finale qui compte pour 12 ECTS. Cette pondération reflète l'importance accordée à la pratique professionnelle mais aussi à la rédaction d'un rapport et à sa présentation orale, qui sont des compétences attendues et reconnues au niveau Master.